

CCMSA 2023-22

FIABILISATION DES ADRESSES POSTALES

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « **Fiabilisation des adresses postales** » dont la finalité est de fiabiliser et normer les adresses des assurés de la Mutualité Sociale Agricole.

Les informations traitées sont les adresses postales des assurés.

Le traitement a pour objectifs :

- D'améliorer la qualité de la donnée
- De sécuriser la délivrabilité des transmissions postales
- A terme, de réduire les coûts des expéditions.

La base légale de ce traitement est l'intérêt légitime.

Le fichier adressé au sous-traitant 76130 SARL sera conservé un mois par la Mutualité Sociale Agricole, à compter de la date d'envoi.

L'accès aux données du fichier est réservé aux agents de la DSIM Relation de service d'IMSA en charge du service du référentiel des adresses postales, ainsi que le sous-traitant 76130 SARL et SCALAIR SAS.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de limitation aux données qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition.

Vos droits peuvent s'exercer sur demande écrite adressée au Directeur de votre Caisse de Mutualité Sociale Agricole de rattachement ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07